

**Délégation Régionale Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue**

Les Abymes, mardi 1er octobre 2024

Service : DRAFPIC
Pôle Educatif et Pédagogique (PEP)

Réf : CGZ/MN/CFC/MLS
N°008 - 2024-2025

Affaire suivie par :
Corinne FLAVIER CHAUDIN
Adjointe à la DRAFPIC
Marie-Laure SERGIUS
Assistante Administrative

Tél : 0590 47 81 13
Mél ce.drapfic@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des universités
Directrice académique des services
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
S/c des Chefs d'établissement

Objet : Appel à candidature en vue d'exercer les fonctions de DDFPT et d'Assistant Technique.
Référence : Circulaire n°2016-137 du 11 octobre 2016 publiée au BOEN du 13 octobre 2016.

Les enseignants titulaires justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans qui souhaitent candidater en vue d'assurer les fonctions de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques doivent adresser leur demande au Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe (Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue) à compter du **vendredi 04 octobre 2024**.

Chaque candidat doit constituer un dossier de candidature comportant un curriculum vitae, une lettre de motivation, le dernier rapport d'inspection ainsi qu'un projet professionnel qu'il pourrait développer dans les fonctions de DDFPT (2 pages dactylographiées maximum). Date limite de dépôt des dossiers : **le vendredi 18 octobre 2024, uniquement sous format numérique**, à adresser sur la boîte mail ce.drapfic@ac-guadeloupe.fr.

Les candidats reconnus aptes à exercer la fonction de DDFPT seront inscrits sur une liste pour une durée de 3 ans et, avec leur accord, selon les cas :

- Pourront participer au mouvement national et être affectés sur un poste pour une année probatoire ;
- Pourront assurer de manière temporaire le remplacement d'un DDFPT ;
- Seront retenus comme candidats potentiels au mouvement pour les années suivantes.

Dans l'académie de la Guadeloupe, les Assistants Techniques seront recrutés prioritairement sur cette liste d'aptitude.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie

Dominique BERGOPSOM

